UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L'AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

-0O0---

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et un, le 30 Mars à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis en visioconférence, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice: 63 titulaires - 35 suppléants	Résultats du vote :
Délégués présents : 38 délégués (36 titulaires – 2 suppléants)	Voix Pour : 38
Dont membres votants à voix délibérative : 38 délégués	Voix contre: 0
Date de convocation du Comité Syndical : 23 mars 2021	Abstention: 0

Membres présents:

<u>Titulaires</u>: Mr Alexandre David, Mr Bandry Didier, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Cantot Dominique Mr Carion Denis, Mr Charbonnier Patrick, , Mr Davin Benoit, Mr Dazard Hugues, , Mme Devron Francine, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mr Gebka Jacques, Mme Hernandez Maryse, Mr Jacquin Claude, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Leveque Yves, Mr Lloancy David, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Maleze Patrick, Mr Mangin Eric, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Moyse Dominique, Mr Pantoux Jean Luc, Mr Peugniez Michaël, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Romelot Martine, Mme Stofferis Régine, Mme Triconnet Nelly, Mr Verhulst Eric, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

<u>Suppléants votants</u>: Mr Chapuis Yves pour Mr Pittana Stéphane, Mr Bru Philippe pour Mr Hourdry Mathieu

Membres absents excusés: Mme Pauly Brigitte.

Membres absents: Mr Atzéni Frédéric, Mr Bahu Nicolas, Mr Branquard André, Mme Belleville Catherine, Mr Blavet Gérard, Mr Bruneaux Henri, Mr Conversat Jean-Claude, Mr Der Sarkissian Jean Pierre, Mr Dobski Philippe, Mr Duclos Dominique, Mr Durthaler Jacques, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gleize Séverine, Mr Haÿ Etienne, Mr Hoerter Michel, Mr Hubier Maxime, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mme Picard Florence, Mme Richard Catherine, Mr Robin Claude, Mr Saroul Daniel, Mr Simon André, Mr Tatin Christian.

Est nommée secrétaire de séance : Mme Triconnet Nelly

<u>Objet</u>: Autorisation de programme pour l'opération « Interconnexion N°202103161 Château-Thierry- Tardenois » : AP/N°2020-02

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2311-3,
- Vu l'instruction comptable M49,
- Attendu que l'ouverture d'une autorisation de programme permet, dans le cadre de la réalisation d'opérations d'investissement pluriannuel, de voter le montant total de l'opération à financer et d'ouvrir annuellement au budget, les crédits de paiement nécessaires à la prise en charge des dépenses de l'exercice en cours,
- Vu l'autorisation de programme constituée en 2020 sur l'opération d'interconnexion des réseaux Château-Thierry Tardenois,

Les membres du Comité Syndical, entendu l'exposé du Président :

DECIDENT, après en avoir délibéré :

- DE VOTER le montant de l'autorisation de programme et la répartition des crédits de paiements relatifs à la réalisation des travaux d'interconnexion des réseaux entre Château-Thierry et Fère en Tardenois, comme détaillé ci-après :

Ouverture des crédits de paiement sur APCP n°2020-02									
Ouverture des crédits	Compte	BP avec RàR	Crédits de paiement	Ouverture des crédits	Compte	BP avec RàR	Crédits de paiement		
BP 2020	2315 - Maitrise d'œuvre	124 680,00	124 680,00	BP 2020	13111 - Subventions	375 000,00	375 000,00		
	2315 - Travaux canalisations	1 500 000,00	1 500 000,00		2762 - Récupération de TVA	270 780,00	270 780,00		
BP 2021	2315 - Travaux canalisations et prestations connexes	2 577 927,40	1 317 382,00	BP 2021	13111 - Subventions	871 548,13	859 309,13		
					2762 - Récupération de TVA	429 654,57	429 654,57		
BP 2022	2315 - Travaux canalisations et prestations connexes	1 969 282,46	1 969 282,46	BP 2022	13111 - Subventions	656 427,49	402 805,69		
					2762 - Récupération de TVA	328 213,74	118 122,84		
Total	THE SECTION		4 911 344,46	Total			2 455 672,23		

Le Président est chargé de l'exécution de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme, Le Président,

Hugues DAZARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20210330-202103161-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2021